



SAINT-DENIS- LANNERAY

INFOS

N° 5 / AOÛT 2020



La nouvelle équipe municipale élue en mars 2020

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Jean-Yves PANAI
Maire



Bertrand ARBOGAST
1^{er} adjoint



Corinne PROVOST
2^e adjointe



Sébastien MARCHAND
3^e adjoint



Carole PÉRET
4^e adjointe



Jean-Michel SEVESTRE
5^e adjoint



Estelle BARGIN
conseillère déléguée



Chrystelle ROCHETTE
conseillère déléguée



Marie-Pierre
CHANTELOUP



Christophe LEGRAND



Fabienne HETTÉ



Olivier BONCORI



Céline POIRIER



Pierre SERVAT



Laurent GOURGAND



Pascal FREVILLE



Sandra SERREAU



Christophe DOLBEAU



Cédric SIGOIGNE



Cécile COSSET



Maud TESSIER



Julie GAUTHIER



Nicolas MERLIN

LA NOUVELLE ÉQUIPE



De gauche à droite : Chrystelle ROCHETTE, Estelle BARGIN, Corinne PROVOST, Bertrand ARBOGAST, Jean-Yves PANAI, Sébastien MARCHAND, Jean-Michel SEVESTRE, Carole PÉRET.

DÉLÉGATIONS DES ADJOINTS

Bertrand ARBOGAST : communication, culture, tourisme, Etat Civil.

Corinne PROVOST : affaires scolaires et jeunesse.

Sébastien MARCHAND : budget communal et travaux en relation avec les services techniques, urbanisme.

Carole PERET : relation avec les commerces et les artisans, cérémonies patriotiques.

Jean-Michel SEVESTRE : animations et fêtes communales.

DÉLÉGATION DES CONSEILLÈRES DÉLÉGUÉES

Chrystelle ROCHETTE : État Civil et seconder l'adjoint en charge des fêtes et cérémonies, CCAS.

Estelle BARGIN : relation avec les associations communales et gestion des salles communales.

COMMISSIONS MUNICIPALES

(Le maire et les adjoints sont membres de droit de toutes les commissions).

Finances – Travaux : divers études et aménagements de lotissements, bâtiments-voirie, eaux pluviales, bordures trottoirs, curage, busage, espaces verts, éclairage public, etc.

S. MARCHAND, B. ARBOGAST, O. BONCORI, L. GOURGAND, F. HETTÉ, C. LEGRAND, N. MERLIN, C. PERET, C. PROVOST, C. ROCHETTE, P. SERVAT, J-M. SEVESTRE, C. SIGOIGNE

Urbanisme

S. MARCHAND, B. ARBOGAST, F.HETTÉ, C. PERET, C. PROVOST, J-M. SEVESTRE

Scolaire – Jeunesse

C. PROVOST, B. ARBOGAST, O. BONCORI, M-P. CHANTELOUP, C. COSSET, J. GAUTHIER, L. GOURGAND, S. MARCHAND, N. MERLIN, C. PERET, C. ROCHETTE, S.SERREAU, J-M. SEVESTRE

Manifestations – Fêtes Locales

J-M. SEVESTRE, B. ARBOGAST, E. BARGIN, C. DOLBEAU, P. FREVILLE, F.HETTÉ, C. LEGRAND, S. MARCHAND, C. PERET, C. POIRIER, C. PROVOST, C. ROCHETTE, P. SERVAT, C. SIGOIGNE

Cérémonies

C. PERET, B. ARBOGAST, P. FREVILLE, S. MARCHAND, C. POIRIER, C. PROVOST, C. ROCHETTE, S. SERREAU, J-M. SEVESTRE

Information : Réalisation du bulletin d'information, site internet...

B. ARBOGAST, C. COSSET, C. DOLBEAU, S. MARCHAND, C. PERET, C. PROVOST, C. ROCHETTE, S.SERREAU, P. SERVAT, J-M. SEVESTRE, M. TESSIER

Tourisme-Culture

B. ARBOGAST, E. BARGIN, C. COSSET, C. DOLBEAU, L. GOURGAND, C. LEGRAND, S. MARCHAND, C. PERET, C. PROVOST, P. SERVAT, J-M. SEVESTRE, C. SIGOIGNE

Associations

E. BARGIN, B. ARBOGAST, S. MARCHAND, C. PERET, C. PROVOST, P. SERVAT, J-M. SEVESTRE

Commissions Communales

a) Sécurité Routière et incendie b) Sécurité bâtiment recevant du public c) Vannages et SMAR 28 d) Police Municipale
MM. PANAIS, ARBOGAST, MARCHAND, SEVESTRE, MMES PERET, PROVOST

Listes électorales

Délégués du Conseil Municipal - titulaire : Mme ROCHETTE, suppléant : M. ARBOGAST

Délégués du Préfet - titulaire : Mme HERVE Brigitte, suppléant : M. SIMONETTO Christian

Déléguées du Tribunal de Grande Instance - titulaire : Mme POIRIER Colette, suppléante : Mme PICHOT Claudine

Comité National d'Action Sociale

Délégué collègue des élus : Mme ROCHETTE

Communauté de Communes du Grand Châteaudun

Titulaires : MM. PANAIS, ARBOGAST, et Mme PERET

Suppléant : Mme CHANTELOUP

Syndicat Départemental d'Énergie d'Eure et Loir

M. PANAIS, M. MARCHAND

Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire des Communes de SAINT DENIS LANNERAY- LA CHAPELLE DU NOYER – vers les établissements du second degré

Titulaires : M. BONCORI , Mme ROCHETTE, M. SEVESTRE

Suppléantes : Mmes HETTE, CHANTELOUP, PERET

Syndicat du Pays Dunois

Titulaires : M. ARBOGAST. Suppléante : Mme HETTE

SICTOM

Titulaires : Mme HETTE, M. MARCHAND.

Suppléants : M. SIGOIGNE, M. ARBOGAST

LE MOT DU MAIRE

Le 15 mars dernier, vous avez élu pour la première fois une équipe municipale composée des communes historiques de Saint-Denis-les-Ponts et Lanneray, représentative de tout le territoire, dans la continuité des précédentes. Nous vous remercions de nous avoir accordé votre confiance.

Dans ce contexte sanitaire difficile, je tiens tout d'abord à remercier les précédents élus, dont le mandat a été prolongé de quelques semaines, ainsi que tous les employés communaux, qui se sont tous mobilisés, y compris pendant le confinement, assurant ainsi tant la continuité du service public que la poursuite des projets en cours : la rénovation des terrains de tennis, la réfection de la voirie communale et l'installation de l'antenne de téléphonie mobile, fonctionnelle depuis la mi-juin, grâce notamment au soutien de la préfecture et du conseil départemental.

Il convient également de souligner la grande implication de nos enseignants pendant le confinement et la reprise progressive des cours. De fréquentes réunions ont permis de régler les nombreux problèmes qui se posaient.

DES DISPOSITIFS MIS EN PLACE CET ÉTÉ

Malgré une réglementation très stricte, nous avons pu organiser le centre aéré du mois de juillet avec un maximum quotidien de 50 enfants, ce qui leur a permis de s'épanouir. Nous avons poursuivi l'opération « tranquillité vacances ». Un dispositif de veille et d'alerte en faveur de nos aînés a également été mis en place. Je salue d'ailleurs tous les bénévoles qui ont aidé leur voisinage pendant le confinement. Par principe de sécurité, nous avons dû hélas annuler toutes les manifestations communales dont la foire aux vins ainsi que notre traditionnel feu d'artifice. En revanche, des gerbes ont été déposées en comité restreint lors des cérémonies patriotiques.

Pour conclure, je vous souhaite à tous une bonne fin d'été et vous demande de rester vigilants en respectant toutes les mesures sanitaires conseillées.

Jean-Yves Panais

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Lucie VIDANOVA, le 18 décembre 2019 à Vendôme (41),
6 Cavée du Chêne – Saint-Denis-les-Ponts

Margaux MAULNY CARTIER, le 9 janvier 2020 à Vendôme (41),
31 La Fontaine Doudée – Saint-Denis-les-Ponts

Kaïla BIZAC, le 12 janvier 2020 à La Coudray (28),
1 La Vallée – Saint-Denis-les-Ponts

Rayan BOULAI, le 15 mars 2020 à Vendôme (41),
6 Rue de la Monetière – Lanneray

Léo BARRÉ, le 18 mars 2020 à Vendôme (41),
3 Le Coudray – Lanneray

Roxane RIETZ, le 18 avril 2020 à Le Coudray (28),
5 impasse des Tilleuls – Saint-Denis-les-Ponts

Rafaël LANGEVIN, le 9 avril 2020 à Vendôme (41),
98 Route Nationale – Saint-Denis-les-Ponts

Stella ROUSSEAU, le 3 mai 2020 à Le Coudray (28),
2 route des Bois – Lanneray

Antonin PILON, le 10 juin 2020 à Vendôme (41),
3 Vilquier – Saint-Denis-les-Ponts

Hortense RAPICAULT, le 9 juillet 2020 à Vendôme (41),
13 Ruelle de Segland – Saint-Denis-les-Ponts

DÉCÈS

Ingrid DOUAUD (48 ans), le 2 janvier 2020,
20 rue des Roncettes – Saint-Denis-les-Ponts

Reine ROCHETTE (83 ans), le 19 janvier 2020,
44 impasse du Fer à Cheval – Saint-Denis-les-Ponts

André ROBILLARD (100 ans), le 14 mars 2020,
22 ruelle de Segland – Saint-Denis-les-Ponts

Michel HERVÉ (67 ans), le 21 mars 2020,
4 rue de la Monetière – Lanneray

Jacqueline RIMBERT (88 ans), le 19 avril 2020,
2 rue du Stade – Saint-Denis-les-Ponts

Luce SERGENT (78 ans), le 10 mai 2020,
22 rue des Muguets – Saint-Denis-les-Ponts

Claude GASNIER (83 ans), le 4 juin 2020,
129 Route Nationale – Saint-Denis-les-Ponts

Marie-Antoinette JOUET (72 ans), le 5 juin 2020,
79A Route Nationale – Saint-Denis-les-Ponts

Thérèse PORTHEAULT (88 ans), le 16 juin 2020,
31 ruelle de Segland – Saint-Denis-les-Ponts

Germaine BOURGEOIS (82 ans), le 22 juin 2020,
46 ruelle de Segland – Saint-Denis-les-Ponts

Bruno LE RESTE (50 ans), le 27 juin 2020,
9 route des Bois – Lanneray

Géraldine MARTIN (52 ans), le 1^{er} juillet 2020,
25 Touchémont – Lanneray

Manuel DE ALMEIDA (80 ans), le 31 juillet 2020,
8 Ruelle de Saint-Avit – Saint-Denis-les-Ponts

PAS DE FOIRE AUX VINS CETTE ANNÉE

La municipalité a décidé au mois d'avril l'annulation de la Foire aux vins ainsi que de la plupart des autres manifestations recevant du public. Il a cependant été proposé aux exposants qui le souhaitent une formule drive pour honorer les commandes de leurs clients. Cinq viticulteurs seront présents le samedi 5 septembre de 9 h à 18 h sur le parking de l'espace Jean-Moulin : Charpentier (champagne), Cormerais (muscadet), Becht (alsace), Pinon (vouvray), Lacoque (morgon), Deffieux (clos les cotes). Ces producteurs ne vendront pas en direct, seulement sur commande.

MANIFESTATIONS A VENIR

Sous réserve que ces manifestations soient maintenues en raison des mesures sanitaires en vigueur.

	<p>11 septembre : Assemblée Générale - Yoga Pontois SAINT-DENIS-LES-PONTS</p>
	<p>13 septembre : Randonnée - Fêtes et Loisirs Pontois SAINT-DENIS-LES-PONTS</p>
OCTOBRE	<p>18 octobre : Fête d'Automne - Brocante Union Sportive Pontoise – SAINT-DENIS-LES-PONTS</p>
	<p>11 novembre : Repas - Les Anciens Combattants SAINT-DENIS-LES-PONTS</p>
	<p>14 novembre : Bourse aux jouets APE Cartable Enchanté Pontois SAINT-DENIS-LES-PONTS</p>
	<p>22 novembre : Repas dansant Les Anciens Combattants SAINT-DENIS-LES-PONTS</p>
	<p>28 novembre : Loto - Fêtes et Loisirs Pontois pour le Téléthon SAINT-DENIS-LES-PONTS</p>
	<p>18 décembre : Arbre de Noël des enfants de la Commune SAINT-DENIS-LES-PONTS</p>
DÉCEMBRE	<p>31 décembre : Réveillon SAINT-DENIS-LES-PONTS</p>

REPAS DES AÎNÉS

Suite à la Covid-19, la municipalité a décidé d'annuler le banquet du 12 octobre 2020. En revanche il a été décidé d'offrir un colis à tous les habitants âgés de 70 ans et plus.

Courant décembre, vous recevrez une invitation à venir chercher votre colis en Mairie de Lanneray et de Saint-Denis-les-Ponts, où il y aura des permanences assurées par les membres du CCAS. Pour les personnes qui ne seraient pas destinataires de cette invitation, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie afin de pouvoir bénéficier du colis.

Les colis seront portés comme auparavant à ceux qui ne peuvent pas se déplacer.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Tous les riverains ont obligation de nettoyer (balayer, désherber, déneiger, etc.) les trottoirs et caniveaux jouxtant leur propriété.

Nous rappelons, également, que les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon à ne pas gêner le passage des piétons, les câbles électriques ou téléphoniques ainsi que les panneaux de signalisation.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Lors de la séance du Conseil Communautaire du 16 décembre 2019, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été approuvé. Celui-ci se substitue au POS (Plan d'Occupation des Sols) pour Saint-Denis-les-Ponts et à la Carte Communale pour Lanneray. C'est un document unique pour les 23 communes de la Communauté de Communes.

Tous travaux et aménagements sur votre habitation, bâtiment annexe, clôture... Sont soumis à différentes autorisations administratives : permis de construire, permis de démolir, déclaration préalable, etc.

La Mairie est à votre disposition pour vous aider à mener à bien votre projet, dans le respect de la réglementation.

Vous pouvez également vous rendre sur le site de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun <https://www.grandchateaudun.fr/>

BON VOISINAGE

Pour toutes informations concernant les nuisances sonores, consultez le site internet de la commune www.saintdenislesponts.fr (Rubrique : vivre à Saint-Denis-les-Ponts / Environnement / Règles de bon voisinage)

FERMETURE AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale est fermée jusqu'au 21 août et du 9 au 13 novembre 2020.

Liste des assistantes maternelles

NOM	ADRESSE	TELEPHONE
GALLOU Isabelle	4 rue de la Coifferie	Saint-Denis-les-Ponts 06 88 99 09 70
GAUTIER Jocelyne	5 rue des Bégnoux	Saint-Denis-les-Ponts 02 37 45 58 99 06 49 31 36 88
IOZZIA Claire	1 impasse du Stade	Saint-Denis-les-Ponts 02 37 66 00 26
LYS Claudine	15 rue des Bleuets	Saint-Denis-les-Ponts 06 25 86 79 37
MARCHAND Sabrina	1 rue des Acacias	Saint-Denis-les-Ponts 02 36 26 91 24
MOREL Cyrielle	ZA les Roncettes	Saint-Denis-les-Ponts 06 19 85 18 30
PASQUIER Isabelle	28 rue des Muguets	Saint-Denis-les-Ponts 02 37 45 78 53
PECNARD Audrey	6 Cavée du Chêne	Saint-Denis-les-Ponts 06 15 80 78 30
QUINEAU Caroline	13 rue du Stade	Saint-Denis-les-Ponts 02 37 66 25 41
ROLLAND Sylvie	23 rue des Muguets	Saint-Denis-les-Ponts 06 77 11 37 87
ROULLEAU Magali	16 La Folie	Saint-Denis-les-Ponts 02 37 45 41 70 06 12 91 06 40
RUFINO LATAS Virginie	1 route de Douy	Saint-Denis-les-Ponts 07 82 66 11 76
THAO Virginie	4 rue des Anémones	Saint-Denis-les-Ponts 09 54 99 32 05 06 23 93 25 92
THIERRY Annick	4 rue des Cathelines	Saint-Denis-les-Ponts 02 37 45 00 34
VENANCIO Elisabeth	20 route des Bois	Lanneray 02 36 26 91 56 07 82 97 29 29

TARIFS LOCATION DES SALLES 2020-2021

	SALLE ISAMBERT Saint-Denis-les-Ponts	SALLE GASTON BEULAY Lanneray	ESPACE JEAN MOULIN Saint-Denis-les-Ponts
Capacité	60 personnes	180 personnes	387 personnes
Tarif 1^{er} jour	155 €	200 €	460 €
Tarif 2^e jour	75 €	100 €	150 €
Tarif demi-journée	52 €	70 €	103 €
Placard vaisselle complet	31 € Pour 60 personnes	31 € Pour 60 personnes	47 € Pour 75 personnes
Arrhes	50 €	80 €	150 €
Caution	500 €	800 €	1 500 €

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIES

- **LANNERAY**, à compter du 1^{er} septembre :
 - Mardi de 8 h à 12 h
 - Jeudi de 13 h 30 à 17 h 30
- **SAINT-DENIS-LANNERAY** :
 - Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

PERMANENCE POLICE MUNICIPALE

La police municipale tiendra à partir du 1^{er} septembre une permanence tous les mercredis de 14 h à 15 h à la Mairie de Lanneray, 11 rue de la Mairie.

Vous pouvez les joindre en amont pour :

- Prendre rendez-vous pour la permanence,
- Poser vos questions,
- Exposer vos doléances.

Mail : policemunicipale@saintdenislanneray.fr

Tel : 06 10 09 75 64 / 07 57 41 23 96

Site officiel : www.saintdenislesponts.fr



SERVICE NATIONAL – RECENSEMENT DE LA 3^E PERIODE

Doivent se rendre en mairie pour se faire inscrire avant fin octobre 2020, les jeunes gens nés en juillet, août et septembre 2004.

Se présenter en mairie avec le livret de famille et la carte d'identité.

BUS NUMÉRIQUE

Pour les habitants de la Commune qui souhaitent apprendre les bases de l'informatique ou se perfectionner, nous accueillons le bus numérique Rue Jean Moulin – Saint-Denis-les-Ponts le lundi 28 septembre 2020. Des ateliers seront proposés de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Soit à la demi-journée ou journée entière en fonction du nombre d'inscrits.

Attention ! limité à 6 places par demi-journée.

Renseignements et inscription à la Mairie de Saint-Denis-Lanneray au 02 37 45 19 04.



INFORMATION PANNEAU POCKET

L'ouverture de l'application Panneau Pocket (ma commune dans ma poche) a permis d'enregistrer un nombre de vues de 30465 clics sur une période de trois mois.

Ce service dédié à la population semble une réussite.

Vous avez des suggestions, ne pas hésiter à nous en faire part.

Un flyer joint à ce bulletin vous explique comment télécharger gratuitement cette application sur votre téléphone.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

PanneauPocket,
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

DISPONIBLE SUR
Google Play

DISPONIBLE SUR
App Store

Informations PanneauPocket
DIMANCHE
14 JUILLET
À PARTIR DE 16H
SALLE POLYVALENTE
BAL MUSETTE
ET DÎNER FESTIF
REPAS 10 EUROS
RESERVATION AU
06.48.00.81.84

PRÉLÈVEMENT D'EAU

Depuis le 1^{er} janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie. La notion d'usage domestique est définie par le code de l'environnement : il s'agit des prélèvements et des rejets destinés exclusivement à la satisfaction des besoins des personnes physiques propriétaires ou locataires des installations et de ceux des personnes résidant habituellement sous leur toit, dans les limites des quantités d'eau nécessaires à l'alimentation humaine, aux soins d'hygiène, au lavage et aux productions végétales ou animales réservées à la consommation familiale de ces personnes. En tout état de cause, est assimilé à un usage domestique de l'eau, tout prélèvement inférieur ou égal à 1 000 m³ d'eau par an, qu'il soit effectué par une personne physique ou une personne morale et qu'il le soit au moyen d'une seule installation ou de plusieurs. Pour déclarer un ouvrage de prélèvement d'eau, puits ou forage à des fins d'usage domestique, il est nécessaire de remplir un **formulaire Cerfa 13837*02**. Ce document permet de décrire les caractéristiques essentielles de l'ouvrage de prélèvement et de fournir les informations relatives au réseau de distribution de l'eau prélevée.

Une fois rempli, ce formulaire est à déposer auprès de la mairie de la commune concernée, qui remet un récépissé faisant foi de la déclaration.

Le formulaire CERFA est disponible à la mairie (tel : 02 37 45 19 04).

IDENTIFIER SES ANIMAUX EST OBLIGATOIRE



L'enjeu de la **traçabilité animale** est principalement d'assurer le statut sanitaire du cheptel français. Il faut connaître le nombre d'animaux présents et le leur lieu de détention grâce à un **système d'identification performant**.

QUI DOIT IDENTIFIER LES ANIMAUX ?

Les détenteurs : quelle que soit l'espèce considérée, le détenteur d'un animal est tenu de l'identifier et de déclarer sa détention. Les animaux des espèces bovine, ovine et caprine doit être en outre identifiés individuellement.

À QUI DÉCLARER L'IDENTIFICATION, LES MOUVEMENTS ?

Les établissements de l'élevage. Par la Loi d'orientation agricole l'Etat confie aux Chambre d'Agriculture via les Etablissements

de l'Élevage (EdE) la mise en œuvre de l'identification et de la traçabilité des bovins, ovins, caprins, porcins jusqu'à leur mort.

COORDONNÉES

EURE-ET-LOIR

Alliance Élevage Loire et Loir (AELL)

Tel : 02 47 48 37 74 / Mail : ipg@alliance-elevage.fr

Des contrôles pourront être faits par les services de L'État et des collectivités territoriales.

RENSEIGNEMENTS

POLICE MUNICIPALE

Tel : 02 37 45 19 05

Mail : policemunicipale@saintdenislanneray.fr



RESTRICTIONS SUR LA LOCATION ET L'UTILISATION DES INFRASTRUCTURES COMMUNALES



Suite aux mesures sanitaires imposées aux collectivités locales, un arrêté temporaire concernant les conditions d'utilisation du domaine public et des infrastructures appartenant

à la commune a été pris pour la période du 21 juillet au 30 octobre.

Il est consultable en mairie.

SALLES

La commune ne louera aucune salle aux particuliers jusqu'au 31 octobre dans un premier temps.

Après cette date, la décision de mettre à nouveau les salles communales à la disposition du public sera prise en fonction du contexte sanitaire.

ACTIVITÉS SPORTIVES

Les activités extérieures pratiquées sur le domaine public ou appartenant à la collectivité seront faites en respectant les protocoles des différentes fédérations sportives de ladite activité.

Les accès et la pratique des activités au Dojo, Halle des sports, terrains de football, terrains de tennis respecteront les protocoles des différentes fédérations sportives de ladite activité.

Un calendrier d'occupation stipulant les jours et heures d'occupations des infrastructures demandées et les publics accueillis (catégories d'âges) devra être transmis en mairie.

Les vestiaires de toutes les salles communales et sportives restent interdits d'utilisation.

Continuez à adopter les bons gestes.



Prenez soin de vous et de vos proches!

Pour plus d'informations : 0 800 130 000 (appel gratuit)
www.gouvernement.fr/info-coronavirus

BUDGET 2020 : UN BUDGET MAÎTRISÉ ET AMBITIEUX

Le budget 2020 est le premier voté par le nouveau conseil municipal installé le 28 mai. Il se veut dans la continuité des exercices précédents, avec l'exigence de maîtriser les dépenses de fonctionnement et de poursuivre les investissements pour contribuer à améliorer notre quotidien, en privilégiant la sécurité, la proximité et la solidarité.

787 441 €

Investissement

2 692 290 €

Fonctionnement

BUDGET GLOBAL : 3 479 731 €

RETOUR SUR LES TRAVAUX EFFECTUÉS À LANNERAY

Prochaine réouverture de la bibliothèque

La bibliothèque s'est installée dans ses nouveaux locaux à côté de la mairie. En raison des problèmes sanitaires, l'équipe de bénévoles n'a pas encore fixé la prochaine ouverture et les nouveaux horaires. Mais il sera possible très prochainement d'emprunter de nouveau des livres et des CD. L'information sera donnée sur le site internet et Panneau Pocket.



La bibliothèque.



La garderie.



L'antenne de téléphonie mobile.

La préparation du budget 2020 s'est faite dans un contexte de crise sanitaire sans précédent laissant des incertitudes sur la reprise économique.

La Covid-19 a entraîné plus de 15 000 € de dépenses en produits d'entretien (désinfectant, gel hydro alcoolique, tenues de protection...).

Les élus ont voté l'exonération sur la taxe de publicité extérieure des entreprises qui ont souffert pendant cette période de confinement.

Malgré tout, le sérieux budgétaire nous permet de ne pas augmenter les taxes d'imposition locale, de ne pas recourir à de

nouveaux emprunts et même de baisser le niveau de la dette communale. Les tarifs communaux ne changent pas (location des salles, tarif de la cantine, subventions aux associations...). Les investissements majeurs de cette année réalisables avec la contribution des subventions du Conseil Départemental, de la Région et du Pays Dunois seront :

- La rénovation des courts de tennis extérieurs à Saint-Denis-les-Ponts.
- La réfection de la voirie à Chatay, Vouvray et chemin de Crenne.
- Le remplacement des aires de jeux de l'école maternelle.

Pour plus d'informations, consultez le site www.saintdenislesponts.fr

DES INVESTISSEMENTS MAJEURS DE CETTE ANNÉE RÉALISABLES AVEC LA CONTRIBUTION DES SUBVENTIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL, DE LA RÉGION ET DU PAYS DUNOIS

TRAVAUX



53 800 €

Réfection de la voirie à Chatay, Vouvray et chemin de Crenne.

SÉCURITÉ



67 600 €

Extension vidéo protection et kit de police.

SPORT



96 575 €

Terrains de tennis et buts rabattables

SCOLAIRE



11 200 €

Aires de jeux de l'école maternelle.

L'ORANGE BLEUE A OUVERT SES PORTES

« On a tous besoin d'un coach », tel est le concept du club de fitness L'Orange Bleue.

La structure conçue par Philippe Passel et Marc Riard s'est installée dans la zone commerciale, Route Nationale.

En raison du confinement, l'ouverture a été différée au 22 juin. Une équipe de trois coachs diplômés d'état propose 50 cours collectifs par semaine sur 13 disciplines différentes. « Notre objectif est de s'adapter à tous les niveaux » explique l'un des gérants. Vélo, tapis de course, rameur électrique, salle de biking... permettent de faire du sport en groupe ou en individuel. Le club propose un concept inédit le Yako 360, un circuit de cross-training pour le renforcement musculaire et la cardio. Un espace bien-être avec sauna et un espace détente avec possibilité d'apporter son repas le midi, sont à la disposition des adhérents.



CONTACT :

02 37 45 48 26

mail : lorangebleuechateaudun@gmail.com

LE GRAND HÂTEAUDUN VOUS ACCOMPAGNE
Communauté de Communes

Besoin d'aides pour RÉNOVER VOTRE LOGEMENT ?

POUR QUI?
QUELS TRAVAUX?
QUELLES AIDES?
À QUI S'ADRESSER?

Appelez le 02 37 44 98 94
www.grandchateaudun.fr

KRYS S'EST INSTALLÉ

Un second opticien est ouvert depuis le 2 juin sur la zone commerciale de l'hypermarché.

Il s'agit de l'enseigne Krys qui est également représentée à Châteaudun.

Une équipe de trois personnes dont deux opticiens, dirigée par Chrystèle Patier, propose de nombreux services : basse vision, adaptation lentilles de contact, verres progressifs, lunettes de protection, sur-mesure, prêts de montures, espace enfants.

De nouvelles collections de montures sont proposées régulièrement et le verrier est français, il est basé dans la région parisienne. Un espace audition sera proposé prochainement.



CONTACT :

02 37 45 10 97

<https://www.krys.com/opticien/france/eure-et-loir/opticien-saint-denis-lanneray/saint-denislesponts>

LA PASSERELLE PIÉTONS ROUVERTE AVANT LA FIN 2020

Des problèmes de sécurité ont obligé le Conseil Départemental à interdire aux usagers la passerelle du pont Route Nationale. Des éléments de la structure en bois doivent être changés. La municipalité est consciente des difficultés que posent cette fermeture

aux piétons. Ils doivent passer de l'autre côté qui est très étroit et ne donne pas toute la sécurité requise. Le département a été alerté à plusieurs reprises de ce problème et s'est engagé à faire les travaux avant la fin de l'année.



ILS NOUS ONT QUITTÉS



Michel Hervé

Michel Hervé, adjoint au maire s'est éteint le samedi 21 mars 2020 des suites d'une longue maladie. Il était âgé de 67 ans et ne s'était pas représenté aux dernières élections municipales. Michel était né le 23 juin 1952 à Châteaudun, il avait fait des études de dessinateur constructeur en mécanique et avait fait une longue carrière professionnelle dans l'aéronautique. Il avait dirigé l'entreprise Honeyweel à Vendôme. Après sa

retraite en 2011, il avait pu s'investir dans ses deux passions : la chasse et la restauration de voitures anciennes. Il était aussi très présent dans les associations notamment en cuisinant des repas. Michel Hervé a effectué cinq mandats de conseiller municipal dont les deux derniers en tant qu'adjoint et conseiller communal. Il avait œuvré aussi pour la fusion des deux communes historiques, seule la maladie l'avait empêché de se représenter en mars dernier.

En raison des mesures sanitaires, Michel a été inhumé dans l'intimité. Un hommage lui a été rendu le 30 mai.

Ingrid Douaud, conseillère municipale de Saint-Denis-les-Ponts de 2014 à 2020, est décédée le 2 janvier 2020 des suites d'une longue maladie à l'âge de 48 ans.

André Robillard, qui venait de fêter ses 100 ans, nous a quittés le 14 mars 2020.

UN CENTENAIRE FÊTÉ

L'ancienne municipalité a fêté le 23 décembre dernier, les cent ans de Maurice Chevalier.

Il habite dans la commune historique de Lanneray en compagnie de son épouse Lucienne, âgée de 92 ans.

Il est né le 21 décembre 1919 à Villarmoy, commune de Marboué. Fils d'agriculteur, il l'est devenu à son tour.

Marié en 1954, il est père de trois garçons dont Claude qui a repris la ferme familiale.

Une petite fête a été organisée en son honneur et un coffret gourmand lui a été remis en cadeau.



ACCUEIL DE LOISIRS

Nos Free-ponts ont passé le mois de juillet à découvrir les pays du monde. Chaque groupe représentait un pays et a réalisé des danses, des costumes, des chants, des dégustations. Avec la COVID-19 nous n'avons pas pu faire les activités habituelles. Alors nous avons proposé à tous ces petits Free-ponts de passer deux nuits au centre, 45 sur 49 sont restés dormir et faire la fête jusqu'à tard le soir.



Nos campeurs

Ils ont pu faire quelques sorties comme du canoë, du bateau électrique, chasse aux trésors, ils se sont rendus à vélo à Douy pour de l'initiation à la pêche avec les Brochetons du Loir.

Pour terminer ce mois ils nous ont offert une belle petite rétrospective du séjour. La municipalité tient à remercier Océane Hellec et son équipe pour leur investissement dans l'organisation du centre. Nous leur donnons rendez-vous l'année prochaine.



Atelier maquillage

RAMASSAGE SCOLAIRE

Ces horaires s'entendent + ou - 5 minutes

Circuit n° 1

SAINT-DENIS-LES-PONTS

ALLER		RETOUR	
Route Nationale	8 h 00	École (départ)	16 h 25
rue du Fer à Cheval	8 h 02	Route Nationale	16 h 30
Église	8 h 07	rue du Fer à Cheval	16 h 32
rue des Roses (face au stade)	8 h 09	Église	16 h 37
rue du Stade	8 h 11	rue des Roses (face au stade)	16 h 40
rue de la Foucauderie	8 h 13	rue du Stade	16 h 42
rue des Roncettes	8 h 14	rue de la Foucauderie	16 h 44
École (arrivée)	8 h 20	rue des Roncettes	16 h 45

Circuit n° 2

LANNERAY / SAINT-DENIS-LES-PONTS

ALLER		RETOUR	
Lanneray (Mairie)	8 h 05	École (départ)	16 h 25
Touchémont	8 h 08	Lanneray (Mairie)	16 h 45
Lapin gras	8 h 09	Touchémont	16 h 48
Vilquier	8 h 10	Lapin gras	16 h 49
ZA Les Roncettes	8 h 13	Vilquier	16 h 50
École (arrivée)	8 h 20	ZA Les Roncettes	16 h 55

VIE SCOLAIRE

LES ENSEIGNANTS

École Maternelle

- Catherine POUSSET, Directrice, petite section
- Laure SAVAETE, moyenne section
- Sylvie GIRARD, grande section

Ecole Élémentaire

- Stéphane GERAULT, Directeur, CP
- Carole LEGRAND, CE1
- Isabelle CHAUMETTE, CE2
- Laurence ROUX, CM1
- Mathieu ELLIN, CM2

RENTRÉE SCOLAIRE

Rentrée le Mardi 1^{er} Septembre 2020

Horaires d'enseignement:

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 15

CANTINE & GARDERIE SCOLAIRE

Les inscriptions débutent le lundi 17 août et se dérouleront jusqu'au lundi 31 août avant 8 h 45 dernier délai. Aucune inscription ne sera prise par téléphone.

Prix du repas : 3.15 €

Vous pouvez commander ou décommander les repas au plus tard la veille avant 8 h 45 auprès du secrétariat de la mairie.

Une garderie à Saint-Denis-les-Ponts et Lanneray accueillera vos enfants le matin à partir de 7 h 30 et le soir jusqu'à 18 h.

Prix forfaitaire mensuel : 19 €

1 à 2 jour par mois : 4 €

Retrouvez les documents d'inscription en ligne (Rubrique : vivre à Saint Denis les Ponts / Education / Restauration et garderie scolaire), ceux-ci devront nous être remis à l'inscription.



LES DATES ET HORAIRES INDIQUÉS PEUVENT ÊTRE MODIFIÉS EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DE LA CRISE SANITAIRE.

ÉCOLE MATERNELLE
**DES PROJETS STOPPÉS
OU REPORTÉS**


Une année bien étrange qui s'est finie ce vendredi 3 juillet sans festivité, juste des au-revoir, bonnes vacances sur le trottoir. Après avoir accueilli des géants préhistoriques, de magnifiques dinosaures au sein de l'école pour le plus grand bonheur de tous, ce sont des microscopiques germes pathogènes qui auront eu raison de nous. Aussi hélas, les écoles ayant fermé leurs portes, tous les projets de l'année ont été stoppés, la céramique en attente, les rencontres USEP (Union sportive) non suivies, la sortie de fin d'année et la grande fête remises à l'année prochaine. Après une longue période de confinement, de classe virtuelle, le retour s'est fait progressivement. Chacun y a travaillé, avec toute son énergie, un grand remerciement à tous, les enfants, les parents, la municipalité et les enseignants. Le retour dans les classes a été important pour renouer avec un monde plus serein et se revoir avant la période estivale. Les élèves ont su profiter de ce temps et se retrouver. Espérons qu'à la rentrée au 1^{er} septembre chacun – petits et grands – puisse retrouver la liberté de circuler et d'échanger dans l'école. Bienvenue aux nouveaux inscrits et à bientôt.

La directrice, Mme POUSSET


ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
AVANT ET APRÈS...

Tout comme nous, la vie de l'école a été grandement chamboulée avec cette crise sanitaire. Bien sûr tous les projets se sont trouvés stoppés.

Exit le carnaval, la sortie vélo, le cinéma, la kermesse, l'enregistrement d'un CD, la classe de découvertes...

Exit également les actions de notre APE. Tous ces projets ne sont pas tombés dans les oubliettes, ils seront reconduits pour notre nouvelle année scolaire.

**POUR L'ANNÉE 2020-2021
CONCERNANT
L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE**

Madame Schmit qui assurait la décharge de direction du mardi quitte l'Eure-et-Loir pour l'Indre-et-Loire.

Nous la remercions pour la qualité de son travail et sa sympathie. Nous lui souhaitons bon vent.

C'est Madame Mille qui la remplacera pour la rentrée prochaine. Nous lui souhaitons une belle année en notre compagnie.

Madame Amélia Gauvain, notre enseignante remplaçante depuis quelques années, nous quitte également pour une année de disponibilité afin de retrouver son compagnon.

Nous la remercions d'avoir été à nos côtés, toujours efficace et de bonne humeur.

Nous lui souhaitons également bon vent.

Les effectifs pour l'année prochaine sont, à ce jour : 123 élèves.

Répartition : 23 CP, 20 CE1, 32 CE2, 20 CM1 et 28 CM2.

Cela conduira à un double niveau CE2/CM1 pour la rentrée.

Projets de l'école : les mêmes demandes que cette année seront faites, et notamment le sport tous les jeudis,



l'intervention de Céline Ablancourt notre intervenante en musique sur un thème haut en couleurs ! Les projets habituels seront reconduits, cinéma, Jmf, sorties rivières...

Les CM2 partiront en classe de découvertes ainsi que les CP et CE1. Tout est à l'étude, la seule information à donner est qu'ils n'iront pas au même endroit.

REMERCIEMENTS

Les enseignants remercient la municipalité pour sa participation conséquente aux divers financements (classe découverte, dictionnaires, JMF...) sa prise en charge de nombreux transports scolaires, et la réactivité des divers travaux demandés.

Ils remercient également les parents de l'A.P.E. qui œuvrent en faveur de l'école à travers toutes leurs actions. Egalement pour la photo de groupe des CM2 qui a été offerte aux élèves.

Je remercie la mairie, tous les services, avec qui nous avons pu travailler au mieux afin de gérer cette crise et garantir le retour de nos élèves dans le respect des règles sanitaires.

Je remercie les enseignants pour leur implication volontaire dans les actions et projets pédagogiques et classe découverte. Je les remercie encore plus cette année pour avoir été opérationnels dès la mise place de l'enseignement à distance. D'avoir assuré, dès le retour des premiers élèves, à la fois le « distanciel » et le « présentiel ».

Enfin je remercie les parents qui ont, dans une très grande majorité, pris en charge l'enseignement à distance et ont permis d'assurer la continuité pédagogique dans des conditions bien souvent difficiles.

La rentrée scolaire aura lieu le mardi 1^{er} septembre 2020.

Bon été, bonnes vacances à tous !!

**Le Directeur,
Stéphane GÉRAULT**

FÊTE ET LOISIRS PONTOIS

Du fait de la crise sanitaire que nous traversons, nous avons été contraints d'arrêter brutalement toutes nos activités. Nous espérons pouvoir les reprendre normalement en septembre. Voici les dates de reprises prévues :

- **AÏKIDO** : le mardi 8 septembre 2020 de 18 h 30 à 20 h 30 au dojo
- **CIRQUE ADULTES** : le mercredi 9 septembre 2020 de 19 h 30 à 21 h à la salle polyvalente
- **GYM ADULTES** : le lundi 7 et le mercredi 9 septembre 2020 de 18 h 30 à 19 h 30 à la salle polyvalente
- **ATELIERS DE LOISIRS CRÉATIFS** : le lundi 5 octobre 2020 de 14 h à 17 h à la salle communale puis un lundi par mois
- **TRAVAUX D'AIGUILLES OU ATELIERS LIBRES** : le mercredi 9 septembre 2020 de 14 h à 17 h à la salle communale puis tous les mercredis (vacances scolaires comprises)
- **CARTONNAGE** : le jeudi 10 septembre 2020 de 8 h 30 à 17 h à la salle communale puis tous les jeudis (sauf vacances scolaires). Pour tous renseignements : Sylvie Tessier au 02 37 45 34 28 ou 06 17 11 81 22.

NOUVEAUTÉ RENTRÉE 2020 : cours de hip-hop le mardi à partir de 17h30 à la salle Isambert. Ouvert aux enfants à partir de 6 ans et aux adultes (créneaux horaires en fonction de l'âge). N'hésitez pas à venir essayer nos différentes activités ! La marche d'automne devait avoir lieu en même temps que la Foire aux Vins. Celle-ci ayant été annulée, nous programmerons une nouvelle date en septembre. Des affiches et de la publicité seront faites.

LOTO DU TÉLÉTHON : samedi 28 novembre 2020.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez contacter le Président au 06 10 25 73 35 ou par mail : fetesetloisirspontois@outlook.com

APE LE CARTABLE ENCHANTÉ PONTOIS

RENDEZ-VOUS À LA RENTRÉE

La fin de l'année a sonné pour nos écoliers. Une année bien particulière pour tous, enfants et parents mais aussi pour les enseignants et le personnel des écoles que nous remercions pour leur présence pendant le confinement et leur gestion depuis le 11 mai.

Cette crise sanitaire nous a malheureusement empêché d'organiser les manifestations prévues (carnaval, loto, kermesse, participation au voyage scolaire...) mais elle n'a en rien réduit ni notre volonté ni notre envie de nous impliquer dans la vie des écoles et proposer de nouveaux rendez-vous l'année prochaine pour soutenir les actions scolaires.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été et vous donnons rendez-vous à la rentrée lors de notre assemblée générale (la date sera communiquée ultérieurement).

Le bureau de l'APE Cartable enchanté pontois.



BASKET CLUB PONTOIS BASKET SUD 28



Après 4 longs mois d'arrêt la reprise est vivement attendue... La saison reprendra donc par Les basketteurs des catégories U13 à U17 qui se retrouveront pour un stage de début de saison, du 24 au 28 août.

Ce stage sera clôturé par la venue des Apprentis Professionnels du centre de formation de L'ADA Blois pour une journée de préparation démonstrative.

Ensuite et à partir du 8 septembre, reprise des entraînements pour toutes les catégories de l'école de basket jusqu'aux Seniors de compétition et loisirs.

Pour les anciens licenciés, commencez à prendre contact avec nous pour vos réinscriptions,

Et pour ceux qui sont intéressés pour venir découvrir notre sport, n'hésitez pas à venir essayer !

Nous serons heureux de vous accueillir pour le loisir ou la compétition.

CONTACT

cocotte.p@gmail.com / Tél. : 06 50 37 99 20

JUDO CLUB PONTOIS

Le Judo Club Pontois est heureux de vous accueillir **à partir du 2 septembre** à 18 h pour les enfants et 19 h pour les adultes*.

Cours lundi et mercredi aux mêmes horaires.

*sous réserve de nouvelles mesures gouvernementales.



TENNIS CLUB PONTOIS

Début mai, le tennis a pu reprendre ses activités en extérieur, les impératifs de distanciation post-confinement étant respectés de manière naturelle pour la pratique de notre sport : un réel soulagement après ces 2 mois d'arrêt.

Autre bonne nouvelle : très prochainement, les 2 courts extérieurs vont être rénovés, le béton laissant place à une terre battue sur moquette qui améliorera le confort de jeu et nous permettra de jouer en extérieur beaucoup plus longtemps dans l'année.

La saison 2021 démarre début septembre.

Nous vous espérons nombreux à rejoindre notre club, que ce soit pour le loisir, l'apprentissage dans notre école de tennis ou la compétition.

Patrick GARAUD

CONTACT

06 07 14 14 95 à p.garaud@hotmail.fr.



ANIM'2000

Nous vous informons qu'en raison des événements Covid-19, notre vide-greniers prévu le 13 septembre 2020 est annulé.

Si les conditions le permettent les cours de danse et gymnastique reprendront en septembre.

- **Gymnastique** : mardi de 19h à 20h, cours assurés par Tetyana Chavigny à la salle de Lanneray.
- **Danse moderne jazz** : cours assurés par Marie Serives, les horaires sont encore à déterminer, soit le mercredi comme précédemment ou le samedi selon sa disponibilité. Marie prévoit également cette année un cours de hip-hop à partir de 10 ans.

L'assemblée générale étant reportée ultérieurement, les inscriptions se feront lors de portes ouvertes **le samedi 5 septembre de 11 h à 12 h à la salle Isambert de Saint-Denis ainsi qu'à la salle Gaston-Beulay de Lanneray.**

Les personnes ne pouvant se déplacer, pourront s'inscrire à l'adresse mail suivante : hebrigitte@wanadoo.fr

RENSEIGNEMENTS

Brigitte Hervé, 02 37 96 13 74 / 06 50 68 07 73

Site internet : www.danse-lanneray.fr

YOGA



La saison de yoga arrive à son terme et s'est malheureusement trouvée bien écourtée, alors que la plupart des adhérents étaient assidus. Il est sûr que ces mois «vides» ont bien manqué et que les organismes sont sans doute un peu rouillés avec ces longues semaines de confinement.

Souhaitons que nous en voyions le bout et espérons que nous pourrions nous retrouver en septembre.

Cependant, pour que ce soit possible, il faudra que des bonnes volontés acceptent d'assurer la relève de Danièle, notre secrétaire et de Roland, le trésorier puisqu'après bien du dévouement, ils souhaitent cesser de remplir ces fonctions. En effet, si personne ne se dévoue, l'association ne pourra plus vivre.

Je vous espère tous et toutes en bonne santé et vous souhaite un bel été.

La présidente : ML GOUIN (06 35 35 10 80)



Le gala de 2019.

NOS MORTS POUR LA FRANCE N'ONT PAS ÉTÉ OUBLIÉS

Les mesures sanitaires n'ont pas permis d'organiser des commémorations publiques à l'occasion des manifestations patriotiques. Des dépôts de gerbes ont tout de même été effectués en comité restreint lors du 8 mai et du 14 juillet.

Ainsi le 14 juillet dernier, Carole Péret, adjointe et Jean-Yves Panais, maire, ont déposé deux gerbes devant le Monument aux Morts, au nom du Comité des Anciens Combattants et de la Commune.



UN ARBRE ABATTU, UN ARBRE PLANTÉ



Un très vieux cèdre devenait menaçant derrière l'église de Lanneray et a dû être abattu. Un nouvel arbre de la même essence a donc aussitôt été replanté.

Mots fléchés

CHÂTEAU À VIENNE ASCENSEUR FLUVIAL	AFFRONTS MASQUE POUR LE RÉVEILLON	DANS L'EAU DE MER CAPITALE D'UNE CORÉE	VACANCES EN BATEAU	DIFFICULTÉ GRANDE ÉCOLE	RÉGION BARRE DE FERMETURE	PLUS LONG FLEUVE D'EUROPE	ESTUAIRE DE LA GARONNE TÉRA-OCTET	TRANCHE D'ÂGE DIEU NORDIQUE
			INDISPENSABLE AVANT LE DÉPART					
LIEU DE SÉJOUR FLEUVE IBERIQUE			VAGUE SUJET DÉMONSTRATIF		FLEUVE ITALIEN	CAP VERS LES FJORDS		FLEUVE ALLEMAND
		AGENCE AMÉRICAINE PSYCHANALISTE FRANÇAIS			CONFESSION ATTRIBUT DE POSÉIDON		VOLATILE SEUIL DU JOUR	
MEMBRES SUPÉRIEURS LOGARITHME				SÉLECTION		EXILÉ MARQUE DE SURPRISE		
	FLEUVE DE GLACE PROJETTE				MESURE LA VITESSE DU BATEAU CONTESTE			PLUS LONG FLEUVE DE FRANCE
MONNAIE COURANTE MÉLANGEA		PETITE COMPAGNIE CONVIENT		POUCE ANGLAIS AIR D'OPÉRA		FAIT LE MOUTON SE JETTE DANS LA MER DU NORD		
			EXCLU			AU LARGE DE LA ROCHELLE ARGON AU LABO	MÉTAL IL PREND LA TÊTE	
ARTICLE JETÉE À L'EAU POUR UNE ESCALE	INTRODUITE					INTERJECTION ÉQUERRE	ENTRE 3 ET 4 VERSION NON DOUBLÉE	À COUDRE OU À JOUER
		TERRE FERME	EN VOGUE		LE CÔTÉ DROIT DU BATEAU			
NÉGATION	RÉGION DE DUBROVNIK					ATTACHÉE		

© Fortismots.com

Solution dans le prochain numéro.